

tous les actes d'où surgissent tour à tour les idées de devoir.

Si, en même temps, on veut bien ouvrir l'histoire des religions et l'étudier avec quelque soin, on ne tardera pas à se convaincre qu'il y a, dans toutes, des préceptes moraux à peu près identiques, dont l'origine ne peut être cherchée dans ces religions elles-mêmes, mais dans le cœur des hommes qu'elles enchaînent à leurs croyances.

Le Ministre a ensuite examiné les sources d'où découlent les idées relatives aux devoirs familiaux, sociaux et individuels, et il a constaté que le devoir social naît également des relations qu'entretiennent forcément les individus appartenant à un même groupe social :

Or la vie en société est elle-même une des conditions indispensables de la persistance des individus et des espèces, non seulement parmi les animaux, mais encore parmi les végétaux ; c'est l'arme la plus efficace dans la lutte pour l'existence. Tout individu qui prétend s'isoler de la société dans laquelle il est né est fatalement condamné à succomber.

Quant à l'idée du devoir individuel, c'est-à-dire du devoir envers soi-même, elle est la résultante naturelle et nécessaire des idées de devoir familial et de devoir social.

S'étant accoutumé à accomplir quotidiennement ces devoirs par respect des habitudes de la famille ou de la société dans laquelle il vit, tout individu suffisamment intelligent et instruit en déduit l'idée d'une véritable obligation envers soi-même, qui le rend plus fidèle à l'accomplissement de tous ses devoirs envers ses semblables et qui le conduit à se considérer comme coupable, quand il a failli à l'un de ces devoirs, même si cet acte n'est connu de personne.

M. de Lanessan a terminé en soulignant le mérite de la Ligue de l'Enseignement « d'avoir été depuis trente ans, pour la République, l'auxiliaire le plus précieux et le plus efficace qui a si puissamment contribué au triomphe définitif de la démocratie » et au dévouement et à l'activité de son président, M. Jacquin.

L'éducation populaire en 1900-1901

C'est déjà un apostolat long de sept ans que l'œuvre de l'éducation populaire à laquelle M. Edouard Petit a consacré son ardeur si agissante ; et le rapport qu'il vient d'adresser, comme chaque année, au Ministre de l'Instruction publique est la démonstration vibrante que, en dépit de certain pessimisme, l'œuvre grandit toujours, recrutant sans cesse des sympathies et des dévouements, étendant de plus en plus sur le pays tout entier les mailles serrées de ce bienfaisant et précieux filet qui est l'enseignement complémentaire de l'école.

À la base, le cours d'adolescents et d'adultes apparaît comme la pierre angulaire des institu-

tions post-scolaires. Et ses larges assises auront profondeur et stabilité si le Parlement consent de nécessaires sacrifices pour les asseoir fermement et les cimenter, là où les conseils municipaux ne font pas effort pour creuser le sol et pour les enfoncer à toujours. À l'heure actuelle, il abrite des milliers de jeunes gens qui, avant l'entrée au régiment, avant l'entrée en ménage, ou bien à la veille de l'apprentissage, rougissent d'une ignorance que, par paresse, ils avaient comme cultivée aux années d'enfance. Et pendant longtemps encore, tant que la fréquentation scolaire ne sera pas article de loi sociale, comme elle l'est de loi civile, la classe du soir aura sa clientèle assurée.

En outre, dans les petites villes, dans les campagnes la population a pris l'habitude de se rendre en foule aux lectures, aux conférences, puis, de plus en plus, remplacent la veillée au foyer, désuète et désertée. Elle aime à être mise au courant des inventions et découvertes, des voyages, des explorations, qui la font renoncer aux contes et aux légendes, car ils ouvrent, eux aussi, un vaste champ à son imagination. Elle a un désir, une passion de curiosité qui, une fois éveillés, ne s'assoupissent plus.

Elle a pris, de plus, un goût très vif pour les concerts, pour les fêtes que donnent à l'école jeunes filles et adolescents. C'est réjouissance aux quartiers populeux, aux faubourgs d'une ville, ou bien au village, quand, par leur filles, par leurs fils, est offert aux pères et aux mères assemblés une matinée récréative et instructive ; la vie provinciale, la vie locale et recluse, doit à ces séances, à ces manifestations intellectuelles et artistiques, qui se répètent de plus en plus, car partout on les demande et redemande, d'échapper à la monotonie de la pensée bornée, repliée sur soi, de l'acte uniformément répété.

Les cours d'adolescents et d'adultes ont encore gagné en nombre d'octobre 1900 à mars 1901.

En 1894-1895, il y avait 8.288 cours, dont 7.322 de garçons, 966 de filles.

En 1899-1900, l'on en comptait 38.291, dont 26.681 de garçons, 11.610 de filles.

En 1900-1901, l'on passe à 40.329, dont 27.536 de garçons, 12.793 de filles.

Et il convient d'ajouter, comme on l'a fait antérieurement, environ 5.000 unités, provenant des cours professés dans les sociétés d'instruction populaire, syndicats patronaux et ouvriers, bourses du travail, etc.

Les départements où les cours réussissent le mieux sont : l'Aisne, 781 cours de garçons, 388 de filles ; la Côte-d'Or, 630 et 151 ; la Haute-Garonne, 501 et 349 ; le Nord, 739 et 360 ; le Pas-de-Calais, 855 et 252 ; les Basses-Pyrénées, 478 et 258 ; la Seine, 893 et 450 ; Seine-et-Oise, 613 et 214 ; la Somme, 684 et 224 ; les Vosges, 563 et 267.

Ce sont là des départements où la population est dense, où les municipalités, pour la plupart, accordent d'abondantes subventions à l'œuvre ; mais comment ne pas signaler l'effort désintéressé

de patience inglorieuse et obscure qu'accomplissent institutrices et instituteurs dans les Basses-Alpes où fleurissent 186 cours de garçons, 152 de filles; les Hautes-Alpes, 137, 118; l'Ardèche, 266, 143; l'Ariège, 269, 164; l'Aveyron, 314, 253; le Cantal, 210, 272; la Corrèze, 228, 179; les Côtes-du-Nord, 151, 96; la Creuse, 218, 160; le Finistère, 233, 85; la Haute-Loire, 179, 151; la Lozère, 129, 57; la Savoie, 129, 30; la Haute-Savoie, 218, 170; la Vendée, 317, 95.

La clientèle a une tendance à s'accroître, surtout en ce qui concerne les jeunes filles. Elle se maintient, pour les garçons, aux environs de 400.000 auditeurs. Elle passe, pour les filles, de 137.160 à 150.678. Il est vrai que les cours sont aussi en augmentation.

Les adolescentes et adultes femmes qui assistent aux leçons des institutrices sont d'ailleurs bien plus nombreuses, car elles se rendent aussi aux 3.367 réunions qui existent en dehors des associations et patronages, et qui sont de véritables cours, tout en procédant aussi des groupements post-scolaires.

Le caractère des cours ne s'est guère modifié. Dans un grand nombre d'entre eux, on pourrait regretter qu'on insiste sur trop d'exercices, — dictées, problèmes, — qui sont mieux à leur place dans l'école du jour. Mais comment en ferait-on un reproche aux instituteurs, qui, le plus souvent, se conforment aux désirs, aux demandes motivées de leurs élèves?

Il faut indiquer le développement des cours spéciaux. C'est naturellement l'agriculture qui y tient la première place. L'instruction morale et civique a pris un grand développement dans les cours. Signalons aussi le succès des cours pour militaires. L'accord s'est vite établi, dans une certaine de villes de garnison, entre l'autorité militaire et les instituteurs, qui, avec joie, ont accepté la dure tâche d'apprendre les petites lettres et les éléments du calcul à ces hôtes inattendus.

Les cours de jeunes filles s'orientent nettement vers l'enseignement ménager (cuisine, tenue, hygiène de la maison, économie domestique); les Congrès de 1900, la propagande organisée par la Ligue de l'enseignement, les conférences faites par M. Driessens, chargé d'une double mission par le Ministre de l'Instruction publique et le Ministre du Commerce pendant la présente année scolaire, la pression de l'opinion publique, ont déterminé un mouvement précis dans le sens de la science du ménage, étudiée sous ses formes les plus diverses.

L'exemple de Paris (écoles professionnelles), de Reims (école ménagère, Petites A ménagères), de Lens, du Havre, de Cognac, d'Arras, du Quesnay, a été suivi. Le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, les Vosges, le Rhône, ou, à Lyon, le Conseil municipal a voté un crédit de 20.000 francs pour l'organisation méthodique de l'enseignement ménager, peuvent être signalés spécialement pour avoir donné l'élan et l'exemple. C'est là que l'œuvre est le plus florissante.

Je sais combien la variété est grande dans les cours : il y a la lecture, la lecture d'une belle

page, quelquefois commentée par le maître. C'est un délassement fort agréable. Il suffit de faire un bon choix.

La conférence reste la partie la plus importante de ces cours. Nos lecteurs savent le soin que nous apportons dans les conférences illustrées ou non qu'*Après l'École* leur transmet. La projection est presque indispensable à la conférence; elle en décuple l'intérêt, et la projection en couleur ajoutée à nos avantages un prix inestimable.

En 1897-1898, année où une statistique approximative a pu être établie par circonscriptions, on avait pu compter 117.752 conférences; en 1898-1899, 116.892, dont 56.322 avec projections, 60.500 sans projections.

En 1899-1900, le total monte à 123.911.

En 1900-1901, il s'élève à 125.065, suivies par plus de trois millions d'auditeurs.

Les départements où les conférences sont les plus répandues sont: l'Aisne, 3.357; l'Aube, 1.814; la Charente, 1.713; la Côte-d'Or, 3.912; l'Eure-et-Loir, 1.515; le Finistère, 1.661; la Haute-Garonne, 1.815; la Gironde, 1.626; l'Hérault, 1.468; l'Isère, 1.554; le Jura, 1.190; la Loire, 1.885; le Loiret, 1.592; la Manche, 1.564; la Marne, 2.188; la Haute-Marne, 1.856; la Meurthe-et-Moselle, 2.826; la Meuse, 1.977; le Nord, 5.994; l'Oise, 3.383; le Pas-de-Calais, 3.721; les Basses-Pyrénées, 2.170; les Pyrénées-Orientales, 1.446; la Haute-Saône, 1.854; la Saône-et-Loire, 1.323; la Seine, 4.804; la Seine-Inférieure, 4.231; Seine-et-Marne, 2.070; Seine-et-Oise, 4.209; les Deux-Sèvres, 2.081; la Somme, 1.002; les Vosges, 1.441; l'Yonne, 2.668.

M. Edouard Petit passe ensuite en revue les efforts faits par les sociétés d'instruction populaire, leur souhaitant seulement d'associer leur zèle, de le fédérer en quelque sorte, au lieu de se laisser aller, comme cela arrive parfois, dans une même ville, à une rivalité jalouse. Il faudrait créer l'Union des Sociétés d'instruction primaire.

Il faut ajouter cette année, à ces sociétés l'action des universités populaires.

L'on ne compte pas moins de 21 universités populaires à Paris. Les noms de quelques-unes d'entre elles sont à connaître :

Le Réveil des 1^{er} et 2^e arrondissements; la Fraternelle (3^e); l'Égalité (7^e); l'Idéal social (10^e); la Maison républicaine (quai Valmy); la «Voltaire» (rue Saint-Maur); la «Diderot» (12^e); l'Union Moutfard; la Solidarité (13^e); l'Union populaire du 14^e; l'Émancipation (13^e); l'Aurore (16^e); le Contrat social (16^e); le Foyer du peuple (17^e); l'Aube sociale (17^e); l'Éducation sociale (18^e); l'Enseignement mutuel (18^e); la Maison commune (19^e); la Semaille (13^e).

L'organisation initiale, la maison-type, la Coopération des Idées du Faubourg Saint-Antoine, continue avec la «Fondation de Belleville» — qui a des résidents selon l'habitude anglaise — à tenir des séances quotidiennes, cours, conférences, matinées, lectures combinées. Elle a sa bibliothèque,

son journal hebdomadaire, *la Coopération des Idées*. Elle est entrée dans le mouvement corporatif (consommation). Elle a, au printemps, propagé l'œuvre charmante, délicatement poétique, des « Fenêtres heureuses », qui mettra fraîcheur et parfum aux croisées des mansardes où logent tant d'ouvrières parisiennes.

Il y a 16 universités dans la banlieue parisienne et 55 en province.

Il n'est point de département qui ne compte à cette heure plusieurs mutualités scolaires. C'est un triomphe pour M. Cavé, pour ces idées d'épargne et de solidarité apprises aux enfants, et un triomphe auquel il n'est personne qui n'applaudisse.

En 1900-1901, à la date du 31 mars, 2.017 « Petites Cavé » sont organisées englobant 12.000 écoles, s'étendant à plus de *cinq cent mille* écolières et écoliers, qui ont versé environ *trois millions de francs*, dont *sept cent mille* ont servi au paiement des journées de maladie données non pas comme aumône, par charité, mais à titre de restitution, d'aide réciproque, par solidarité, par fraternité enfantine.

A Paris, 60.000 enfants sont inscrits sur les registres; le 7^e arrondissement seul n'en a point. Les Petites Cavé de Paris et de la Seine ont fondé entre elles une *Union de mutualités scolaires*...

Le progrès continue par les mutualités de canton, d'arrondissement et de département.

M. Edouard Petit signale un certain nombre d'innovations :

Un certain nombre de municipalités ont pris à leur charge la cotisation des enfants pauvres. Le Conseil général de l'Ardèche continue à verser 10 centimes par semaine, à la place des enfants de l'Assistance, et par une ingénieuse organisation du service médical, recouvre une partie de ses débours. Le Conseil général de l'Aube paye la cotisation, sans combinaison compensatrice, et avec une générosité qui est à citer comme exemple.

L'on a déjà parlé du Clapier, de la Ruche... mutualiste, qu'exploitent en Seine-et-Marne, en Saône-et-Loire, des écoliers mutualistes pour se procurer les moyens d'effectuer leurs cotisations hebdomadaires. L'idée a été imitée. Dans l'Aube, à Arcis, plusieurs élèves, fils de bonnetiers, ont gagné, par leur travail, la petite somme à verser chaque lundi. Dans la Charente, à Confolens, il y a un tronc commun où les élèves déposent des « semaines » pour les plus pauvres d'entre eux. A Bordeaux (Caudéran), des écoliers travaillent en atelier, le jeudi, et touchent un léger salaire, qui les aide à devenir et à demeurer mutualistes, etc.

Aux Pujols (Ariège), le paiement des cotisations a lieu en nature (œufs, pommes de terre), que les mères de famille, à tour de rôle, vendent au marché pour les petits mutualistes. Ce sont là de menus faits, mais combien touchants et réconfortants.

Un certain nombre de mutualités scolaires ajoutent aux cotisations de maladie et de retraite, une troisième cotisation destinée à assurer une dot aux enfants, à vingt ans. Cette contribution, qui est de cinq à dix centimes par semaine, donne (suivant l'âge auquel ont été opérés les premiers versements), à vingt ou vingt-trois ans, à l'entrée en ménage ou bien à la sortie du régiment, une dot de 100 à 150 francs. Ailleurs on s'occupe du placement.

On comptait 56 associations d'anciennes ou d'anciens élèves en 1894, 622 en 1895-1896, 1.350 en 1896-1897, 2.719 en 1897-1898, 3.761 en 1898-1899, 4.784 en 1899-1900.

En 1900-1901, le total s'élève à 5.344, dont 3.614 pour les jeunes gens, 1.730 pour les jeunes filles, sans compter encore près de 2.000 réunions de jeunes filles qui n'ont pas adopté de statuts, mais où l'on a tout intérêt à le faire, car une réunion semble avoir un caractère passager, tandis qu'une association a un caractère de pérennité qui attire et justifie dons, legs, acceptables par elle légalement.

Les « Petites A » sont surtout florissantes dans l'Aude, 161; dans la Côte-d'Or, 443; dans la Creuse, 92; dans le Doubs, 81; dans l'Eure, 47; dans l'Eure-et-Loir, 92; dans la Haute-Garonne, 145; dans la Gironde, 132; dans le Loiret, 283; dans le Lot, 190; dans la Manche, 114; dans la Meuse, 142; dans le Nord, 304; dans le Pas-de-Calais, 150; dans les Basses-Pyrénées, 250; en Saône-et-Loire, 82; dans la Seine, 252; dans la Seine-Inférieure, 109; dans les Deux-Sèvres, 86; dans la Somme, 136; dans la Vaucluse, 80.

Dans ces chiffres sont compris les « Petites A » de filles et de garçons.

Il n'est pas sans intérêt de savoir où les « Petites A » féminines sont surtout prospères.

On en trouve principalement dans l'Aude 61; la Côte-d'Or, 97; la Haute-Garonne 73; la Gironde, 63; le Loiret, 83; le Lot, 100 (contre 90 de garçons); la Manche 62; le Nord, 193; les Basses-Pyrénées, 62; Saône-et-Loire, 40 (34 de garçons); la Seine, 82.

M. Edouard Petit qui les félicite justement des fêtes, des récréations qu'elles donnent aux familles, leur recommande seulement de veiller à la composition de leurs programmes. Tous les monologues, toutes les saynètes, ne conviennent pas; il faut une grande prudence, beaucoup de tact.

L'on a déjà fait ressortir, en 1899, surtout en 1900, la tendance des spécialisations qui se fait jour dans les « Petites A ». L'on a cité les « Petites A », ménagères agricoles, maritimes, de l'Aude; les « Petites A » viticoles de la Côte-d'Or; la « Petite A de Mourenx (Basses-Pyrénées), dont il a été tant parlé depuis et qui est une manière de Syndicat agricole; les « Petites A » forestières de Saint-Claude (Jura).

En 1900-1901, les cinq sociétés forestières et pastorales de Saint-Claude ont gagné en nombre.

Il en existait dix en mars 1901. Elles sont à la fois des amicales et des mutualités. Elles travaillent au reboisement et à des améliorations culturales. Elles ont repiqué 21.600 épicéas, planté une surface de 9 hectares 98 ares. Même organisation à Poligny, où fonctionnent onze sociétés similaires.

A signaler comme « spécialité » une « Petite A » sténographique (rue Blomet, Paris).

Les patronages, qui étaient au nombre de 34 en 1894-1895, de 468 en 1895-1896, de 648 en 1896-1897, de 809 en 1897-1898, de 986 en 1898-1899, de 1.005 en 1899-1900, s'élèvent, en 1900-1901, à 1.276, soit une augmentation de 275, la plus forte qu'on constate depuis 1895, date des fondations premières.

Les départements où les patronages ont le plus pénétré sont l'Aube, qui en compte 241; la Gironde, 48; le Nord, 130; le Pas-de-Calais, 126; la Seine, 131.

Un fait est à signaler, qui a une signification spéciale dans le moment présent et qui est d'un heureux augure. De même que, sur le terrain de la mutualité, professeurs et élèves de l'enseignement secondaire se sont souvent rencontrés avec les instituteurs et les élèves de l'enseignement primaire, de même l'union entre les deux ordres tend à se sceller davantage, grâce aux patronages. C'est dans les lycées et collèges de jeunes filles, à Paris, à Lyon, à Bordeaux, Lille, Agen, etc., etc., qu'est née l'idée de ce rapprochement, de cette entente.

Traitant des collaborateurs, M. Edouard Petit constate avec joie qu'on a pu trouver, pour aider les instituteurs dans cette œuvre nécessaire, 5.000 collaborateurs volontaires, 5.000 professeurs, avocats, ingénieurs, médecins, agents-voyers qui ont consacré un peu de leur temps à l'éducation populaire. Ils ont été un précieux secours aux 5.000 instituteurs ou institutrices qui, depuis sept ans se dévouent, leur besogne quotidienne d'éducation terminée, à en entreprendre une nouvelle, plus ardue, et qui ne leur donne que des satisfactions morales.

Il faudrait un budget à une œuvre aussi considérable et, malheureusement, il est bien médiocre, du moins en ce qui concerne la part de l'Etat.

Le chiffre de dons et libéralités s'est élevé, en 1900-1901, à 263.000 francs.

Il existe un petit nombre de cours payants.

Les communes, il faut le reconnaître, commencent à devenir plus généreuses.

Le montant des indemnités communales atteint, en 1900-1901, deux millions deux cent huit mille francs.

Mais, si l'on en décompose les éléments, l'on se trouve en face d'une situation que masquent les apparences et qui est loin d'être brillante.

De ces 2.208.000 francs, il faut commencer par retrancher 974.125 francs, qui représentent la part afférente à Paris pour ses cours d'adultes, ses cours de dessin, d'enseignement populaire supérieur, les sociétés d'instruction et de patronages.

Il reste 1.200.000 francs environ, que se partagent

ou plutôt sont censés se partager 56.000 institutrices ou instituteurs.

Or la justice distributive, qui préside à la répartition, dépend de combien de conditions politiques, économiques, climatiques!

Dans les Basses-Alpes, des municipalités ont voté 380 francs. Il y a 412 institutrices et instituteurs qui ont ouvert et tenu des cours d'adultes. Une dizaine d'entre eux ont part à ces 380 francs. Plus de 400, dont les écoles sont perdues aux montagnes, aux vals reculés, dont l'enseignement est d'autant plus utile aux adolescents qu'ils ont moins fréquenté la classe pendant la saison d'été et pendant l'enfance où on mène paître les troupeaux sur les plateaux, plus de 400, dont une quarantaine seulement recevront 25 francs de l'Etat, n'auront pas gagné par leur zèle, leur persévérance, l'évidence des services rendus, sur l'indifférence, et, il faut le dire aussi, sur la pénurie, presque la misère des municipalités, considérant comme dû, comme moralement exigible, le temps que les maîtresses et les maîtres, professeurs volontaires, consacrent à leurs anciennes et anciens élèves, la journée de dur labeur achevée!

Trente-cinq Conseils généraux votent un crédit spécial, le total; pour 1901, atteint 62.000 francs. L'Etat ne donne que 20.000 francs. Lui seul est au-dessous de sa tâche.

A. HENRY.

La coopération et les œuvres post-scolaires¹

Reprise en France par M. Deherme, qui fonda la *Coopérative des Idées pour l'Instruction supérieure et l'éducation éthique sociale du peuple*, cette idée a fait de rapides progrès, grâce à l'impulsion que lui donna cet homme de cœur et d'initiative.

C'est en voyant les choses sous le même aspect que je me suis permis de recommander la coopération aux œuvres post-scolaires, heureux d'ailleurs de m'être, depuis, rencontré avec des hommes dont la science et l'autorité sont unanimement reconnues.

« Le principal n'est pas de dresser, en quelque sorte, l'enfant à l'épargne, ni d'éveiller dans son âme, dès le premier âge, le souci de l'avenir, des risques et périls qu'il comporte. Je n'aimerais pas à voir tous ces bambins de nos écoles préoccupés de s'assurer une « retraite » à cinquante ans de là!... Non, ce qui importe, c'est de leur donner le sens de la solidarité, de leur apprendre qu'ils font partie de l'école, de groupes sociaux — qui ne feront que s'étendre et se multiplier par la suite — où chaque membre tient à tous les autres par la sympathie autant que par l'intérêt, souffre de leurs souffrances, jouisse de leurs joies, en un mot vive de leur vie... Je voudrais plus encore: La *mutualité* ne vise que les accidents, les revers, les maux de la vie. La pratique de la solidarité ne doit pas s'en tenir là; elle doit, s'étendre à l'exercice même de la vie, en ses fonctions essentielles et normales. En ce sens, elle prend le nom de *coopération*... N'y aurait-il

¹ Voir le numéro précédent d'*Après l'École*.